

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Adélaïde Reyes  
Tél. 04 73 40 64 66  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 6 septembre 2019

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 13 septembre 2019 à 9h00**  
Salle des actes – Ecole de Droit  
41 boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- **Approbation du PV du CA du 28 juin 2019**
- 2- **Informations générales**
- 3- **Questions stratégiques**
  - 3.1 Validation du dossier d'auto-évaluation HCERES
  - 3.2 Projet Connaissance des coûts des activités
- 4- **Délibérations opérationnelles**

Délégation du Conseil d'Administration au Président pour l'approbation de conventions entre l'UCA et l'Agence Française du Développement (AFD) et entre l'UCA et la Fondation pour les études et les recherches sur le développement international (FERDI)

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

Le Président

  
Mathias BERNARD

